

PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2018

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 mars 2018 à laquelle est présent le maire, **M. RICHARD CARON**, et les membres du conseil municipal suivants : **M^{ME} GABRIELLE FILTEAU-CHIBA, MM. GILLES BEAULIEU, JOEL LANDRY ET PHILIPPE MORNEAU-HARDY** formant quorum sous la présidence du maire.

Absences : M^{me} Valérie Bourgoïn et M. André Caron

2018-03-045

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par M. Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE l'ordre du jour tel que lu soit accepté.**

2018-03-046

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**Il est proposé par M. Joel Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents
D'ajourner la séance au 12 mars 2018 à 20 h.**

Richard Caron, maire

Josée Thériault, directrice générale
et secrétaire-trésorière